

L'année prochaine, nous accueillons peut-être votre enfant.

L'**inscription** se déroule en mairie :

<https://www.landerneau.bzh/inscriptions-scolaires/>.

Il faut être habitant de Landerneau et dans le secteur de l'école (une dérogation est possible à condition d'être validée par la mairie).



A l'école, vous fournirez la fiche d'inscription délivrée par la mairie et le carnet de santé.

En **TPS** :

Nous faisons trois rentrées dans l'année scolaire : celle de septembre, retour de la Toussaint et une troisième en janvier. Il n'y a pas de rentrée en juin.

L'enfant doit être propre avant de venir à l'école (sans couche).

Avant sa rentrée, un **premier contact** avec l'école et la maîtresse des TPS/PS est possible :

- sur demande de rendez-vous
- ou le jour du goûter en extérieur en juin, une invitation vous sera envoyée.

Ces moments rassureront votre enfant et vous permettront d'en reparler à la maison. Pour vous, ce sera l'occasion d'avoir des informations précises sur la rentrée et le matériel à prévoir.

